

**FICHE DE POSTE POUR LE RECRUTEMENT**  
d'un(e) Chargé(e) de Développement  
pour l'élaboration du  
Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche  
(SDDLDP)

**CONTEXTE GENERAL :**

- La FDAPPMA 40 a pour double mission le Développement du Loisir Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques. Ces missions ont été fixées par le législateur via les différentes lois sur l'Eau de 1964, 1984, 1992 et la toute dernière LEMA de 2006. La mission PMA est actuellement pleinement assurée au sein de la FDAPPMA 40 à travers un d'outil de programmation : le PDPG en cours de migration vers le WEBPDPG.
- Pour renforcer sa mission de Développement du Loisir Pêche, notamment par la mise en place du SDDLDP, le Conseil d'Administration de la FDAAPPMA 40 a estimé nécessaire le recrutement d'un(e) Chargé(e) de Développement du Loisir Pêche en contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire de l'activité de l'entreprise.

**MISSIONS :**

**Sous l'autorité directe du Directeur de la Fédération de Pêche**

- Elaborer le SDDLDP40 en cohérence avec la stratégie définie par la Fédération Nationale pour la Pêche en France
- Fédérer tous les acteurs de la filière loisir et tourisme pêche (associations, professionnels publics et privés)

**DESCRIPTION DU POSTE :**

- Basé à Tartas, vous aurez à vous déplacer sur l'ensemble du département pour rencontrer les différents acteurs concernés par le développement du loisir pêche
- Travail en relation et concertation avec le Responsable de Développement et sous l'autorité du Directeur.

## PROFIL :

- Niveau d'études : BAC + 4 minimum, dont communication et développement touristique.
- La connaissance du loisir pêche et de l'organisation de la pêche associative est indispensable.
- Vision stratégique, aptitude à la concertation, à la communication et à la synthèse.
- Aisance rédactionnelle
- Organisation, méthode et esprit d'analyse
- Maîtrise des outils bureautiques indispensable
- La maîtrise des outils cartographique sera un plus (QGIS)
- Déplacements fréquents, permis B indispensable (véhicule de service mis à disposition selon possibilités)

## POSTE :

- CDD à temps complet de 12 mois, début souhaité à compter du 02 mai 2023
- Classification dans la grille de la convention collective nationale des SAPL : Niveau III échelon 2

## POUR REpondre A CETTE OFFRE :

- Merci d'envoyer votre candidature par mail ou par courrier adressée à Monsieur le Président de la Fédération des Landes pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
- Pour tous renseignements ou envoi de candidature, contacter M. RENARD Vincent, Directeur de la Fédération des Landes – mail [v.renard@peche-landes.com](mailto:v.renard@peche-landes.com)

## DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

- 22 mars 2023